



**LES
RENCONTRES
RÉGLEMENTAIRES**

Jeudi 25 mars 2021

Hôtel Hyatt Regency, 3 Place du Général Koenig, 75017 PARIS

8h30 – Accueil des participants

9h00 – 9h15 Mot d'accueil de Jean Marc GIROUX, Président COSMED

S'engager dans une démarche environnementale : les facteurs clés de succès

Mathilde GUYADER – Responsable Service Environnement – COSMED

La responsabilité élargie des producteurs : une obligation légale valorisable ?

Raphaëlle JEANEL – Avocate senior – Cabinet HUGO LEPAGE

Triman et nouvelles consignes de tri : contexte réglementaire, point à date et prochaines étapes

Marie-Dominique VAUCLIN – Directrice des marchés non alimentaires – CITEO

10h 45 – 11h15 : Pause

Cadre réglementaire des allégations environnementales aux niveaux européen et français

Stéphanie GARREL – Chargée Affaires Règlementaires – COSMED

Contentieux climatique & environnemental : le nouvel enjeu des marques ?

Sylvie GALLAGE-ALWIS – Avocat à la Cour – Cabinet SIGNATURE LITIGATION AARPI

12h30 – 14h00 : Déjeuner

L'Ecolabel Européen, un moyen simple pour signaler les produits plus respectueux de l'environnement

Céline SCHEUER – Ecolabel européen, Service Produits et Efficacité Matière – ADEME

Information sur les perturbateurs endocriniens : liste et étiquetage ; Point à date

Sybille MILLET – Chargée Affaires Règlementaires – COSMED

Produits cosmétiques : Décryptage de la restriction des microplastiques proposée par l'ECHA

Nathalie PAUTREMAT – Dirigeante – SCANAE

40 minutes (30+10)

La vente en vrac (produits présentés sans emballage primaire) : quelle réglementation ?

Lucia PEREIRA – Directrice des affaires juridiques -Réseau Vrac

17h00 – Fin des conférences